



N° 92-174-GIF au catalogue

Fichiers des limites des régions agricoles de recensement du Recensement de l'agriculture de 2006 : guide de référence



Recensement de l'agriculture de 2006

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 92-174-GIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada

Fichiers des limites des régions agricoles de recensement du Recensement de l'agriculture de 2006 : guide de référence

Recensement de l'agriculture de 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2007

N° 92-174-GIF au catalogue
ISBN 978-0-662-73527-4

Périodicité : tous les 5 ans

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 92-174-GIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf?

- Un fichier numérique des limites est disponible pour 2006.
- L'hydrographie (cours d'eau et lacs) a été retirée des fichiers.

Table des matières

Quoi de neuf?	4
Table des matières	5
1. À propos de ce guide	6
2. Aperçu	7
Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement	7
Date de référence	9
3. Comment utiliser ce produit	10
Objet du produit.....	10
Utilisation du Fichier des limites des régions agricoles de recensement avec d'autres fichiers de limites	10
Restrictions	11
Comparaison avec le Fichier des limites des régions agricoles de recensement de 2001	12
4. Qualité des données	13
Historique	13
Précision de localisation	14
Précision des attributs	15
Cohérence logique	15
Intégralité.....	15
5. Spécifications techniques	16
Formats de logiciels.....	16
Mode d'installation.....	16
Représentation géographique	16
Règles de désignation des noms de fichiers	16
Noms et taille des fichiers	17
Cliché d'enregistrement et description des fichiers.....	17
Glossaire	18
Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2006	25
Annexe B : Règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales	26
Annexe C : Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) ...	29

1. À propos de ce guide

Le présent guide définit le contenu, les applications et les particularités techniques du Fichier des limites des régions agricoles de recensement de 2006, et comprend des notes sur la qualité des données et la méthodologie générale appliquée aux fins de la création du fichier.

La section 5, Spécifications techniques, précise la configuration du système, le mode d'installation, le cliché d'enregistrement et la description des éléments.

Les termes et les concepts géographiques inscrits en caractères **gras** sont décrits dans le glossaire. D'autres détails à ce sujet apparaissent dans *le Dictionnaire du recensement de 2006* (n° 92-566-XWF au catalogue). Des renseignements supplémentaires sont aussi fournis en annexe.

Ce guide de référence n'indique pas quels progiciels permettent d'utiliser le Fichier des limites des régions agricoles de recensement. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour avoir des renseignements à cet égard. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide a été réalisé à partir de la meilleure information existante au moment de sa diffusion. Il ne constitue nullement une garantie de l'exactitude des données dans le cas où l'on ferait des observations différentes de celles énoncées ici. Toutes les mesures possibles ont été prises pour livrer un produit entièrement vérifié. On ne peut toutefois garantir la fiabilité des données à 100 %.

2. Aperçu

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2006 comprennent les limites de l'ensemble des 82 régions agricoles de recensement (voir la définition à la section Glossaire) pour le Recensement de l'agriculture de 2006.

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2006 peuvent être téléchargés en deux types de fichiers de limites : **fichiers numériques et fichiers des limites cartographiques.**

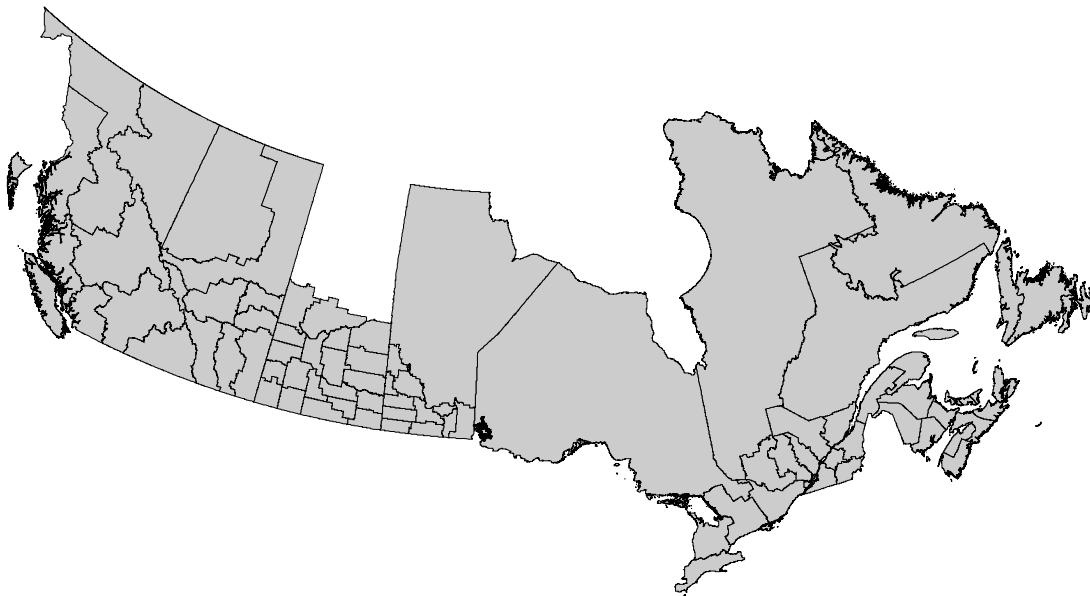
Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2006 servent de charpente à la cartographie et à l'analyse spatiale. Les fichiers numériques des limites représentent la totalité du territoire, incluant les rives. Consultez le graphique 2.1. Les fichiers des limites cartographiques, quant à eux, illustrent les régions géographiques en suivant que les rives de la masse continentale canadienne et les principales îles. Les fichiers sont disponibles en trois formats : ArcInfo^{MD} (.shp), MapInfo^{MD} (.tab) et en langage de balisage géographique (Geography Markup Language [.gml]).

Des couches de données hydrographiques supplémentaires sont disponibles auprès de la Division de la géographie. On trouvera des précisions dans le *Guide de référence des fichiers de limites du Recensement de 2006, n° 92-160-GIF au catalogue*. Cette couche de données sur les « eaux » peut servir de référence supplémentaire pour la cartographie ou l'affichage des limites dans un fichier numérique ou cartographique.

Graphique 2.1 Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement, 2006



Graphique 2.2 Fichier des limites cartographiques des régions agricoles de recensement avec rives, 2006



Date de référence

La **date de référence géographique** est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique était le 1^{er} janvier 2006 pour les recensements de la population et de l'agriculture de 2006 ainsi que les limites des régions géographiques contenues dans le Fichier des limites des régions agricoles de recensement.

3. Comment utiliser ce produit

Objet du produit

Le Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement de 2006 illustre les limites utilisées pour la collecte et la diffusion des données du Recensement de 2006 et, par conséquent, ces dernières se prolongent souvent en ligne droite dans les masses d'eau.

Le Fichier des limites des régions agricoles de recensement a été produit pour appuyer l'analyse spatiale et la cartographie thématique des données du Recensement de l'agriculture de 2006 dans les cas où des rives réalistes sont nécessaires.

Utilisé avec le logiciel indiqué, le fichier des limites des RAR offre un cadre à la cartographie thématique – particulièrement pour les cartes choroplèthes. Les rives ont été intégrées aux limites pour permettre aux utilisateurs d'ombrer plus facilement les polygones de territoire. Les identificateurs géographiques établissent un lien entre les données statistiques et les limites des régions géographiques. Le fichier des limites des RAR correspond, sur le plan de la localisation, aux **Fichiers du réseau routier** de 2006, qui peuvent offrir un contexte géographique complémentaire pour les applications de cartographie.

Utilisation du Fichier des limites des régions agricoles de recensement avec d'autres fichiers de limites

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser le Fichier des limites des régions agricoles de recensement, les utilisateurs doivent se renseigner sur la compatibilité de ce fichier avec d'autres fichiers de renseignements spatiaux. Voici quelques-uns des produits de cartographie qu'on peut se procurer :

Fichiers numériques et cartographiques des limites des divisions de recensement de l'écoumène agricole

Les fichiers des limites de l'écoumène agricole présentent les limites généralisées de l'écoumène. On peut les appliquer à la cartographie thématique à petite échelle pour l'affichage des données statistiques agrégées au niveau des divisions de recensement.

Le fichier des limites cartographiques des divisions de recensement de l'écoumène agricole de 2006 ne correspond pas, sur le plan de la localisation, au fichier des limites cartographiques des RAR. L'utilisateur qui souhaite utiliser le fichier des limites cartographiques des divisions de recensement de l'écoumène agricole avec le fichier des limites cartographiques des RAR doit tenir compte de leurs différences quant à la localisation. À noter toutefois que le fichier numérique des limites des divisions de recensement de l'écoumène agricole de 2006 correspond, sur le plan de la localisation, au fichier numérique des limites des RAR.

Fichiers numériques des limites et fichiers des limites cartographiques

La Division de la géographie de Statistique Canada a produit et diffusé une série de douze produits de fichiers numériques des limites et de fichiers des limites cartographiques. Chaque produit comprend les limites pour un niveau géographique normalisé (p. ex., **divisions de recensement**) ainsi que les traits hydrographiques entourant le Canada. De plus, chaque produit comprend un fichier distinct incluant des traits hydrographiques supplémentaires pour la cartographie des étendues d'eau intérieures (les lacs intérieurs importants et les rivières à traits

doubles). Les fichiers des limites des RAR correspondent, sur le plan de la localisation, à ces fichiers car ils ont été créés d'après la même base.

Lorsqu'on décide du fichier de limites à utiliser, il faut tenir compte des autres données géospatiales qui seront utilisées avec le fichier de limites.

Restrictions

La précision de localisation des Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2006 ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie.

Le Fichier des limites des régions agricoles de recensement ne sera pas précis si son échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à sa création. Tout particulièrement, on ne pourra se servir des rives initialement numérisées à une échelle de 1 : 1 000 000 (à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement [RMR] et des agglomérations de recensement [AR]) pour la cartographie à grande échelle.

Le Fichier des limites des régions agricoles de recensement est recommandé pour la cartographie de portée régionale. On peut indiquer les limites aux échelles variant entre 1 : 1 000 000 et 1 : 5 000 000.

Méthodes

Création des limites pour le Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement
Le Fichier des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées de 2006, qui a été établi par la Division de la géographie pour l'ensemble des 2 341 **subdivisions de recensement unifiées** (SRU) du Canada et qui comprend des rives réalistes (détaillées), a servi de point de départ à l'établissement des limites des RAR. Dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan, les régions agricoles de recensement ont été définies comme des groupes d'une ou de plusieurs divisions de recensement adjacentes, les divisions de recensement, pour leur part, étant définies comme des groupes de SRU. De ce fait, dans neuf provinces, les limites des RAR ont été établies par l'agrégation des polygones qui constituaient chaque subdivision de recensement unifiée, d'abord au niveau de la division de recensement, puis jusqu'au niveau des RAR. Toutefois, en Saskatchewan, les RAR ne sont pas définies comme des groupes de divisions de recensement, mais plutôt directement comme des groupes de subdivisions de recensement unifiées. En Saskatchewan, les limites des RAR ont donc été établies par l'agrégation directe des polygones constituant chaque subdivision de recensement unifiée jusqu'au niveau des RAR.

Création des limites pour le Fichier des limites cartographiques des régions agricoles de recensement

Le Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement est à la base de la création de la version cartographique. Le littoral du Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires de la Division de la géographie en 2006 a servi au découpage du Fichier numérique des limites des régions agricoles de recensement. Le découpage produit un effet d'emporte-pièce et il en résulte un fichier des limites des RAR avec le littoral.

Information sur les attributs du Fichier des limites des régions agricoles de recensement

Quatre principaux attributs ont été associés aux polygones du fichier des limites des RAR. Le nom de la RAR (RARnom) et son code (RARidu) ont été tirés du fichier des attributs des régions agricoles de recensement, mis à jour avant chaque Recensement de l'agriculture à l'aide de renseignements provenant des provinces. Les deux autres attributs, le code de province ou de

territoire (PRidu) et un code de région géographique normalisée du Recensement de l'agriculture (AGidu), ont tous deux été dérivés du champ RARidu.

Contenu

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement du Canada comprennent les limites de l'ensemble des 82 régions agricoles de recensement définies pour le Recensement de l'agriculture de 2006. Une région agricole de recensement est une région géographique infraprovinciale qui sert principalement au Recensement de l'agriculture aux fins de la diffusion des données agricoles. Dans la plupart des provinces, les régions agricoles de recensement comprennent habituellement des groupes de divisions de recensement adjacentes. Font exception la Saskatchewan, où les régions agricoles de recensement sont constituées de groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes qui ne correspondent pas nécessairement aux limites des divisions de recensement, et l'Île-du-Prince-Édouard, où les trois divisions de recensement actuelles (comtés) sont traitées comme des régions agricoles de recensement pour la diffusion des données. Les régions agricoles de recensement ne sont pas définies au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans les provinces des Prairies, les régions agricoles de recensement sont habituellement appelées districts agricoles.

Le fichier des limites des RAR se compose de polygones qui correspondent aux régions agricoles de recensement. Il y a beaucoup plus de polygones que de régions agricoles de recensement, surtout parce qu'il faut ajouter des polygones pour représenter les îles. Chaque polygone codé comme une région agricole de recensement a son propre code RARidu (un code d'identification unique à chaque région agricole de recensement). Le fichier des limites des RAR est uniquement disponible au niveau national.

Comparaison avec le Fichier des limites des régions agricoles de recensement de 2001

Les Fichiers des limites des régions agricoles de 2006 ne sont pas compatibles avec le Fichier des limites des régions agricoles de 2001.

La partie traitant de l'hydrographie (les Grands lacs et les lacs intérieurs de grande étendue) a été retirée.

4. Qualité des données

L'**énoncé de la qualité des données spatiales** a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.

Les fichiers des limites des RAR de 2006 ont été créés à l'aide des données spatiales du Fichier numérique des limites des subdivisions de recensement unifiées de 2006 du Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires de 2006. Ces fichiers de limites sont deux des 12 produits de fichiers de limites élaborés selon le processus ci-dessous :

Création des Fichiers numériques de limites de 2006

L'Infrastructure de données spatiales a servi à produire les Fichiers numériques des limites de 2006 par l'agrégation de polygones utilisant des codes géographiques. Par exemple, pour créer les fichiers numériques des limites pour les provinces et les territoires, toutes les unités polygonales de l'Infrastructure de données spatiales ayant la même relation à une province ou un territoire ont été agrégées de manière à former un ou plusieurs polygones représentant cette province ou ce territoire. D'autres données (notamment le nom) pour chaque région géographique ont été intégrées au produit à partir de l'Infrastructure de données spatiales.

Création des Fichiers de limites cartographiques de 2006

La création du Fichier des limites cartographiques de 2006 a utilisé les Fichiers numériques de limites de 2006 et un ensemble de traits hydrographiques de la Base nationale de données géographiques. Ces traits hydrographiques utilisent les traits des rives (p. ex. les océans, les baies), les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Ces données ont été utilisées pour retirer des fichiers numériques de limites la portion des régions géographiques qui entrent dans ces traits majeurs des eaux côtières.

Autres formats

Les fichiers ont été transformés de la projection conique conforme de Lambert en coordonnées de latitude et de longitude. Enfin, les fichiers ont été vérifiés, convertis en versions française et anglaise et désignés en conséquence.

Les fichiers ont été convertis en trois formats de produits (ArcInfo^{MD} [.shp], Geography Markup Language [.gml] et MapInfo^{MD} [.tab]).

Création de la couche de données côtières

La couche de données côtières a été créée par la sélection de traits hydrographiques en dehors de la masse continentale du Canada à partir des couches hydrographiques de référence de la Base nationale de données géographiques du Canada. Ces données de référence ont été puisées dans la Base nationale de données topographiques (cartes à l'échelle 1:50 000 et 1:250 000) et dans la Carte numérique du monde. Cette dernière présente des traits de polygone formant les océans Pacifique, Atlantique et Arctique et les mers de Beaufort et du Labrador, de même que tous les chenaux, détroits, passages et baies, incluant la baie d'Hudson et la baie James. Les traits formant les Grands Lacs, le lac des Bois et la Voie maritime du Saint-Laurent ont été aussi inclus.

On a ensuite généralisé la couche de données côtières en retirant toutes les îles de moins de 100 000 mètres carrés, sauf celles qui constituent le seul territoire des régions géographiques et celles qui étaient sillonnées par les arcs routiers figurant dans le fichier du réseau routier.

Création de la couche de données sur les eaux intérieures

On a créé la couche de données sur les eaux intérieures par la sélection des traits hydrographiques des couches hydrographiques de référence de la Base nationale de données géographiques. Ces données de référence ont été puisées dans la Base nationale de données topographiques (cartes à l'échelle 1:50 000 et 1:250 000) et dans la Carte numérique du monde. On a attribué un rang à chacun des traits en fonction de son étendue ou de son importance culturelle. Les traits les plus étendus et les plus importants occupent les rangs inférieurs. Ces rangs peuvent servir à sélectionner et à formater les caractères aux fins d'affichage cartographique à différentes échelles.

Précision de localisation

Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

La précision de localisation des fichiers des limites des RAR est fondée sur la précision de localisation du matériel source utilisé dans la production de ces fichiers.

Les limites sources sont dérivées de l'Infrastructure de données spatiales. Les données de cette infrastructure sont conservées en double précision. Une telle précision permet de placer sur la carte la position respective exacte des traits adjacents sans chevauchement. Cependant, la précision absolue de la localisation des traits de la base de données varie selon la source des traits.

L'Infrastructure de données spatiales n'est pas un système mondial de localisation (GPS), mais on a tout mis en œuvre pour faire en sorte que les limites des régions géographiques de l'Infrastructure de données spatiales respectent celles des entités administratives qu'elles représentent (p. ex., région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement). La précision de localisation de ces limites dépend des matériels sources utilisés par Statistique Canada pour la localisation de ces limites. De plus, en raison de l'importance accordée à la précision relative de la localisation, la précision de localisation d'autres données géographiques

(p. ex., les données du réseau routier et les données hydrographiques) conservées dans l'Infrastructure de données spatiales entre en ligne de compte pour la localisation des limites des régions géographiques.

Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).

Les données sur les attributs liés aux polygones des Fichiers des limites des régions agricoles de recensement ont été vérifiées par rapport aux données contenues dans le fichier des attributs des régions agricoles de recensement.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur valide pour chaque région agricole de recensement : le RARidu. On a vérifié chaque RARidu du Fichier des limites cartographiques des RAR pour s'assurer qu'il est inscrit dans le Fichier des attributs des RAR et qu'il correspond au AGidu (un code unique qui identifie les RAR et qui se lie aux données des tableaux des produits du Recensement de l'agriculture de 2006) .

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le nombre de régions agricoles de recensement ainsi que leurs identificateurs uniques ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans le Fichier des attributs des régions agricoles de recensement.

5. Spécifications techniques

Formats de logiciels

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2006 peuvent être téléchargés à partir du site Internet de Statistique Canada dans les formats suivants :

- format ArcInfo^{MD} fichier « shape » version 9.0
extension de fichier : .shp
- format MapInfo^{MD} version 8.0
extension de fichier : .tab
- langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) version 2.1.2)
extension de fichier : .gml

Mode d'installation

Les fichiers ArcInfo^{MD}, MapInfo^{MD} et GML sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip^{MD} (extension de fichier .zip).

Un fichier modèle additionnel (.tem) est inclus dans les fichiers GML, en vue d'être utilisé avec le visionneur gratuit de données du SIG de la plateforme de cartographie unifiée Java (JUMP).

Les noms des régions géographiques dans les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO^{MD} et MapInfo^{MD} pour UNIX et Windows^{MD}. Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur personnel ArcGIS^{MD} 9.0 et MapInfo^{MD} 8.0 et 8.5.

Représentation géographique

Les Fichiers des limites des régions agricoles de recensement de 2006 sont disponibles gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada, dans la représentation géographique suivante :

Système de référence géodésique : NAD 83
Coordonnées : Latitude / Longitude

Pour que certains calculs soient plus pertinents (p. ex., le calcul de la superficie), il est recommandé que les coordonnées de latitude et de longitude soient transformées dans une projection cartographique appropriée.

Règles de désignation des noms de fichiers

Voici les règles utilisées :

ArcInfo^{MD} fichier « shape » grar000a07a_f.shp, grar000b07a_f.shp

MapInfo^{MD} fichier « TAB » grar000a07m_f.tab, grar000b07m_f.tab

Langage de balisage géographique (GML) grar000a07g_f.gml, grar000b07g_f.gml

le « g » renvoie à la représentation géographique. « rar » indique que le fichier représente les régions agricoles de recensement. « 000 » est le code de trois chiffres qui indique que le fichier est national, « a » indique qu'il s'agit d'un fichier numérique de limites et « b » indique qu'il s'agit d'un fichier de limites cartographiques avec une couverture détaillée. « 07 » est le timbre-dateur pour l'année de diffusion, « m » ou « a » ou « g » indique le logiciel et « e » ou « f » la langue utilisée dans le fichier.

Noms et taille des fichiers

	ARC/INFO ^{MD}		MapInfo ^{MD}		Langage de balisage géographique	
	Nom du fichier	Taille du fichier compressé (MB)	Nom du fichier	Taille du fichier compressé (MB)	Nom du fichier	Taille du fichier compressé (MB)
Fichier numérique des limites des RAR	gcar000a07a_f	7.63	gcar000a07m_f	4.46	gcar000a07g_f	10.03
Fichier des limites cartographiques des RAR	gcar000b07a_f	24.0	gcar000b07m_f	13.44	gcar000b07g_f	31.23

Cliché d'enregistrement et description des fichiers

Cliché d'enregistrement pour les régions agricoles de recensement :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites.

Nom de l'attribut	Genre de données	Description
ID de fichier	ID d'objet (4)	Particulier à ArcInfo ^{MD}
« Shape »	Géométrie	Particulier à ArcInfo ^{MD}
RARidu	caract. (4)	Identificateur unique d'une région agricole de recensement (composé du code de province/territoire à 2 caractères et du code de région agricole de recensement à 2 caractères).
RARnom	caract. (50)	Nom officiel de la région agricole de recensement.
PRidu	caract. (2)	Identificateur unique d'une province ou d'un territoire.
Agidu	caract. (9)	Identificateur unique des régions géographiques normalisées avec diffusion par le Recensement de l'agriculture (composé du code de province ou de territoire à 2 caractères, du code de région agricole de recensement à 2 caractères, du code numérique de division de recensement à 2 caractères et du code de subdivision de recensement unifiée à 3 caractères).

Glossaire

Aire de diffusion

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Base géographique nationale

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La Base géographique nationale est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la Base géographique nationale servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2006, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

Carte de référence

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, le nom et le code des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Carte thématique

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

Chiffres ajustés

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement (p. ex. lorsque des limites sont modifiées entre deux recensements).

Circonscription électorale fédérale

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour 2006 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 2003.

Classification des secteurs statistiques

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

Classification géographique type

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : **provinces** et **territoires, divisions de recensement (DR)** et **subdivisions de recensement (SDR)**. La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

Code géographique

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

Code postal

Le code postal est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

Côté d'îlot

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues, des limites de régions géographiques normalisées ou des limites de pavés de carte.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2006, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2006.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

Division de recensement

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

Écoumène

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

Énoncés sur la qualité des données spatiales

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces

renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

Fichier des limites cartographique

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

Fichier du réseau routier

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

Géocodage

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connues, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

Groupe de taille de la population urbaine

Le groupe de taille de la population urbaine désigne le mode de classement utilisé dans les totalisations normalisées où la répartition des **régions urbaines**, selon leur population au recensement actuel, est indiquée selon les groupes de taille prédéterminés suivants :

1 000	à	2 499
2 500	à	4 999
5 000	à	9 999
10 000	à	24 999
25 000	à	49 999
50 000	à	99 999
100 000	à	249 999
250 000	à	499 999
500 000	à	999 999
1 000 000 et plus		

Les totalisations ne sont pas limitées à ces groupes de taille prédéterminés; la base de données du recensement permet de totaliser les données selon n'importe quel groupe de taille de la population établi par l'utilisateur.

Îlot

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

Localité

Le terme « localité » renvoie aux noms de localités historiques des anciennes subdivisions de recensement (municipalités), des anciennes localités désignées, des anciennes régions urbaines ainsi qu'aux noms d'autres entités telles que les quartiers, les bureaux de poste, les collectivités et les localités non constituées.

Localité désignée

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine.

Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

Nom de localité

Le terme « nom de localité » renvoie à un ensemble de localités comprenant les subdivisions de recensement actuelles (municipalités), les localités désignées actuelles et les régions urbaines actuelles.

Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) et d'une agglomération de recensement (AR).

Un **noyau urbain** est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

Une **banlieue urbaine** comprend toutes les petites régions urbaines (ayant une population de moins de 10 000 habitants) à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui ne sont pas contiguës au noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Une **banlieue rurale** comprend tout territoire qui est situé au sein d'une RMR ou d'une AR, mais qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

Point représentatif

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire ou d'une entité géographique bidimensionnelle. Le point est situé au centre du trait linéaire ou de l'entité bidimensionnelle.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, les îlots, les secteurs de dénombrement, les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les localités désignées. Les points représentatifs de côté d'îlot et d'îlot permettent le géocodage des ménages et des codes postaux.

Projection cartographique

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

Province ou territoire

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

Région agricole de recensement

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement.

Région économique

Une région économique (RE) est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Les régions urbaines qui sont localisées dans une RMR ou une AR, mais qui ne sont pas contiguës à un noyau urbain, sont appelées **banlieues urbaines**. Quant aux régions rurales, elles sont appelées **banlieues rurales**.

Lorsque le noyau urbain d'une AR compte au moins 50 000 habitants d'après les chiffres du recensement, il est subdivisé en **secteurs de recensement**. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau urbain devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

Région rurale

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Région urbaine

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de

population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

Secteur de dénombrement

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

Secteur de recensement

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des travailleurs du secteur de la santé) délimitent initialement les SR de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

Subdivision de recensement

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

Subdivision de recensement unifiée

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Superficie des terres

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Système de coordonnées

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées

peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

Système de référence géodésique

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

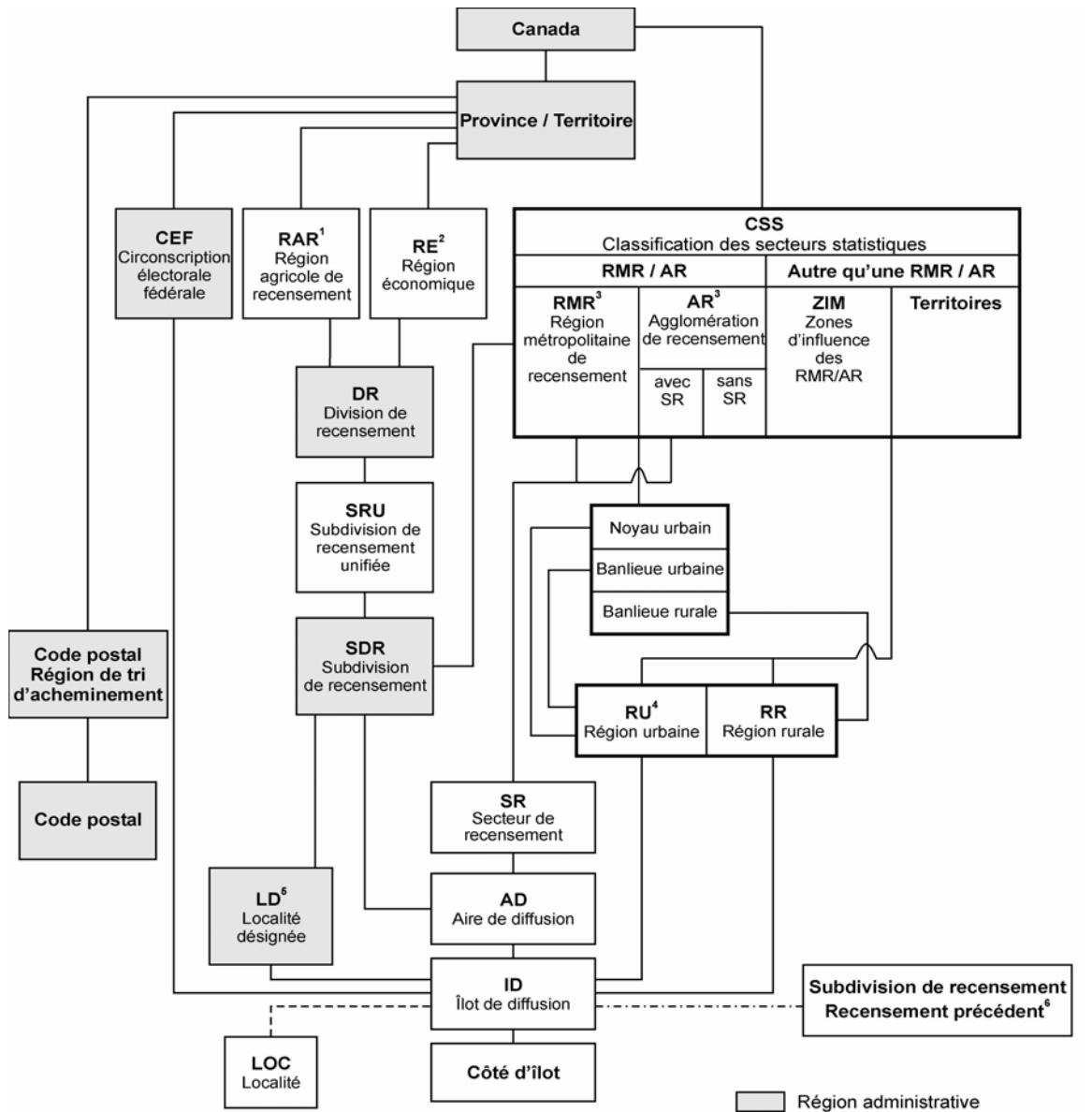
Les données spatiales du recensement de 2006 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement

Le concept de zones d'influence des régions métropolitaines de recensement (ZIM) et des agglomérations de recensement permet de différencier les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) que les RMR et/ou les AR exercent sur elles.

Les subdivisions de recensement (SDR) sont classées dans l'une des catégories des ZIM en fonction du pourcentage de résidents membres de la population active occupée dont le lieu de travail est situé dans le noyau urbain des RMR ou AR visées. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR sont classées dans les différentes catégories (de ZIM forte à ZIM sans influence) à mesure que la distance qui les sépare des RMR et des AR augmente.

Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2006



1. Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont formées de subdivisions de recensement unifiées.
2. Les régions économiques sont formées de divisions de recensement complètes sauf qu'une DR en Ontario.
3. Une RMR et trois AR chevauchent les limites provinciales.
4. Cinq RU de 2001 chevauchent les limites provinciales.
5. Les localités désignées respectent les limites des SDR, mais ne couvrent pas la superficie totale des SDR.
6. Pour le recensement de 2006, un couplage selon un ajustement optimal est établi entre les SDR de 2001 et les îlots de diffusion de 2006 pour faciliter l'extraction de données historiques.

- Région administrative
- Région statistique
- Appariement à l'aide du processus de points dans un polygone
- Couplage selon un ajustement optimal

Annexe B : Règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales

Les noms des fichiers de données spatiales du Recensement de 2006 diffusés aux utilisateurs, sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La région et le code géographiques, le type de fichier, le timbre-dateur, le type de logiciel et la langue seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'Arc/Info^{MD} et de MapInfo^{MD} quant à la longueur des noms de fichier. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

- g si la projection est géographique (latitude / longitude)
- l s'il s'agit d'une projection conique conforme de Lambert

Trois caractères suivants : principale région géographique du fichier

Tableau C.1 Règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales – région géographique du fichier

Région géographique / produit	Fichier en français	Fichier en anglais
Nationale / provinciale	pr_	pr_
Circonscription électorale fédérale	cef	fed
Région économique	re_	er_
Division de recensement	dr_	cd_
Subdivision de recensement	sdr	csd
Région agricole de recensement	rar	car
Subdivision de recensement unifiée	sru	ccs
Région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement	rmr	cma
Secteur de recensement	sr_	ct_
Région urbaine	ru_	ua_
Localité désignée	ld_	dpl
Aire de diffusion	ad_	da_
Îlot de diffusion	id_	db_
Écoumène de population	ecu	ecu
Écoumène agricole	eca	eca
Fichier du réseau routier	frr	rnf
Fichiers des limites internationales (portion de la partie continentale des États-Unis et de l'Alaska, ainsi que du Groenland)	int	int
Données hydrographiques (Grands Lacs, Fleuve Saint-Laurent, océans, etc.)	hy_	hy_

Trois chiffres suivants : code géographique de couverture

Tableau C.2 Règles de désignation des fichiers de données spatiales – code géographique de couverture

Couverture nationale	Découpage par province et territoire	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador
	011	Île-du-Prince-Édouard
	012	Nouvelle-Écosse
	013	Nouveau-Brunswick
	024	Québec
	035	Ontario
	046	Manitoba
	047	Saskatchewan
	048	Alberta
	059	Colombie-Britannique
	060	Yukon
	061	Territoires du Nord-Ouest
	062	Nunavut

Caractère suivant : type de fichier

- a s'il s'agit d'un fichier numérique des limites, couverture détaillée pour la cartographie à grande échelle, à l'exclusion de la couverture hydrographique
- b s'il s'agit d'un fichier des limites cartographiques, couverture détaillée pour la cartographie à petite échelle
- c s'il s'agit d'une couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs (polygone)
- d s'il s'agit d'une couverture hydrographique détaillée des rivières intérieures (trait)
- e écoumène
- f s'il s'agit d'une couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs – trait de bordure (trait)
- g fichier cartographique des limites, généralisé pour la cartotique
- h couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du Fleuve Saint-Laurent et des océans environnants
- l s'il s'agit d'îles intérieures détaillées (faisant partie de la couverture hydrographique [polygone])
- r fichiers du réseau routier (FRR)

Deux chiffres suivants : année de diffusion (timbre-dateur pour le contrôle des versions)

- 05 si diffusé en 2005
- 06 si diffusé en 2006

Caractère suivant : format du fichier

- a fichier Arc/Info^{MD} (.shp)
- m fichier MapInfo^{MD} TAB (.tab)
- g fichier Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)

Deux derniers caractères : langue

- _e anglais
- _f français

Exemples de l'utilisation des règles d'attribution des noms

- Le Fichier numérique des limites des subdivisions de recensement de 2006 pour Terre-Neuve - et - Labrador, présentant des traits anglais en format GML : gcsd010a06g_e.zip
- Le Fichier des limites des régions économiques de 2006 pour l'Alberta présentant des traits français en format MapInfo : ger_048b06m_f.zip

Annexe C : Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML])

Étendue

Le langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) est un langage d'encodage XML servant à la modélisation, au transfert et au stockage de données géographiques, y compris les propriétés spatiales et non spatiales des traits géographiques. La définition englobe la syntaxe, les mécanismes et les conventions du schéma XML, ce qui :

- fournit un cadre ouvert et indépendant du fournisseur pour la définition des schémas et des objets d'application géospatiale;
- permet l'établissement de profils qui appuient des sous-ensembles appropriés de fonctions descriptives du cadre GML;
- rend possible la description des schémas d'application géospatiale pour des domaines spécialisés et des collectivités d'utilisateurs de l'information;
- permet la création et la mise à jour de schémas et d'ensembles de données d'application géographique;
- appuie le stockage et le transfert de schémas et d'ensembles de données d'application;
- augmente la capacité des organisations de mettre en commun des schémas d'application géographique et les données qu'ils décrivent.

Partenariat avec le United States Bureau of Census (USBC) – TIGER/GML

Statistique Canada s'est engagé à collaborer avec le United States Bureau of the Census (USBC), afin d'assurer l'uniformité transfrontalière de nos produits, ainsi que de favoriser l'élaboration et l'application d'un modèle de données commun en Amérique du Nord.

Tout comme la United Kingdom Ordnance Survey et le United States Bureau of the Census, Statistique Canada a choisi de diffuser les données en format normalisé Langage de balisage géographique (Geography Markup Language (GML)) d'Open Geospatial Consortium. Ce format permet aux organisations d'obtenir le maximum de compatibilité, non seulement des formats, mais aussi du contenu. De concert avec le United States Bureau of Census (USBC), Statistique Canada s'engage à produire un fichier du réseau routier harmonisé pour l'Amérique du Nord d'ici 2008. La diffusion des fichiers de limites numériques et des fichiers des limites cartographiques, conjointement au fichier du réseau routier, constitue la première étape de l'établissement d'un réseau routier harmonisé au niveau international d'ici 2008.

Exemple d'un Fichier numérique des limites de 2006 en format GML

```
<?xml version="1.0" encoding="ISO-8859-1"?>
<wfs:FeatureCollection

  xmlns:c2006="http://geodepot.statcan.ca/2006"
  xmlns:ogc="http://www.opengis.net/ogc"
  xmlns:gml="http://www.opengis.net/gml"
  xmlns:wfs="http://www.opengis.net/wfs"
  xmlns:xlink="http://www.w3.org/1999/xlink"
```

Exemple d'un Fichier numérique des limites de 2006 en format GML, suite

```

xmlns:xsi= "http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance"
xmlns="http://geodepot.statcan.ca/2006">
<gml:boundedBy>
<gml:Box srsName="">
  <gml:coordinates>
-141.0180731504476,59.99999992446111
-123.78932479367023,69.68942753358266
</gml:coordinates>
</gml:Box>
</gml:boundedBy>
<gml:featureMember>
<gml:featureMember>
<SubdivisiondeRecensement fid="C2006_SN_6001003">
  <sdrIdu>6001003</sdrIdu>
  <sdrnom>Watson Lake</sdrnom>
  <sdrgenre>T</sdrgenre>
  <prIdu>60</prIdu>
  <prnom>Yukon Territory / Territoire du Yukon</prnom>
  <drIdu>6001</drIdu>
  <drnom>Yukon</drnom>
  <drgenre>TER</drgenre>
  <cssgenre>8</cssgenre>
  <r Idu>6010</r Idu>
  <r nom>Yukon Territory / Territoire du Yukon</r nom>
  <limiteNum rique>
    <gml:MultiPolygon srsName="EPSG:4269">
      <gml:polygonMember>
        <gml:Polygon>
          <gml:outerBoundaryIs>
            <gml:LinearRing>
              <gml:coordinates decimal="." cs="," ts=" ">
-128.72455402445863,60.07018646178665
-128.72455402445863,60.07018646178665
            </gml:coordinates>
            </gml:LinearRing>
          </gml:outerBoundaryIs>
        </gml:Polygon>
      </gml:polygonMember>
    </gml:MultiPolygon>
  </limiteNum rique>
</SubdivisiondeRecensement>
</gml:featureMember>
</wfs:FeatureCollection>

```